



# ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE

PROSPECTIONS 2018

Jean-François Parrot

L'année 2018 fut marquée par deux épisodes climatiques très contrastés; un printemps très humide et un été proche de la canicule.

Le printemps pluvieux n'a pas permis de créer le stress hydrique propre aux observations les plus nombreuses.

Les quelques éléments recueillis en vol oblique ont été complétés par l'examen attentif des nombreux clichés IGN au 1/8000 disponibles en ligne.

De nouveaux segments de voies s'ajoutent aux éléments déjà observés. On peut aujourd'hui reconstituer le tracé précis des axes principaux, médiévaux et antiques qui ont traversé la Plaine du Forez.





## LA VOIE D'AQUITAINE

Depuis 2008, de nombreux survols ont été effectués pour connaître le ou les tracés précis de cet axe majeur. Cette voie permet de relier Lyon à Saintes en passant par Feurs, Forum Segusiavorum, cité administrative du peuple ségusiave.

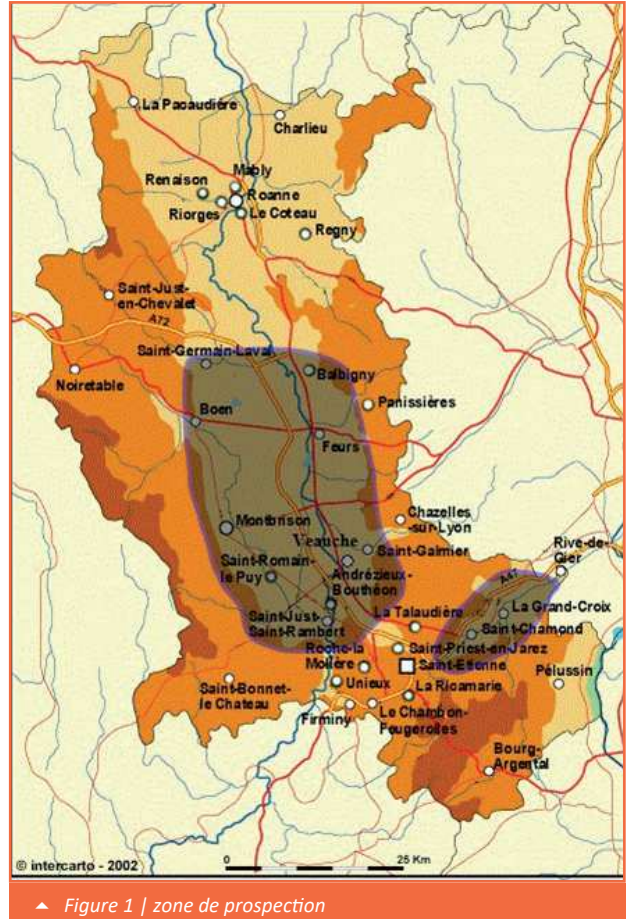
On peut observer deux variantes, une variante sud encore utilisée au XVIII<sup>e</sup> siècle et une variante nord qui rejoint Saint-Martin-la-Sauveté et Champoly et dont on ne retrouve aucune trace écrite médiévale. Deux segments nouveaux ont été retrouvés en 2018 sur la commune de Saint-Martin-la-Sauveté.

Le premier élément se situe au lieudit la Sauveté, au sud de Saint-Martin-la-Sauveté et, au nord, de tronçons déjà localisés en 2011.

La voie passe à l'ouest de la Sauveté et se dirige vers Champoly. (Photo 1)

Le second est repéré ensuite au lieudit Sabonnières (photo 2) en limite des communes de Champoly et Saint-Martin-la-Sauveté

On la retrouve sur le chemin goudronné actuel qui contourne Champoly par le nord avant de se diriger vers Noirétable et l'Auvergne. (Photo 3)

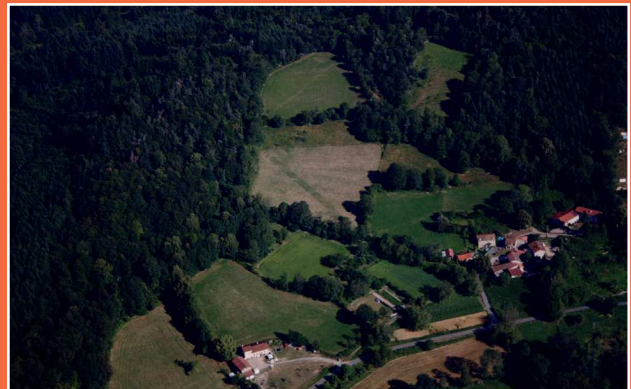


▲ Figure 1 | zone de prospection

La voie d'Aquitaine à l'est de Feurs est déjà bien étudiée. Dans un texte des « rentes de la Varennes de 1577 », il semble que l'axe passe par Montceau, au sud est de Salt-en-Donzy et se dirige au sud avant de remonter vers Saint-Barthélémy-Lestra.



▲ Photo 1 | Voie d'Aquitaine à La Sauveté



▲ Photo 2 | Voie d'Aquitaine à Sabonnières Saint-Martin-la-Sauveté

A l'ouest de Feurs, la voie franchit la Loire au port de Randans ou de Bigny selon l'époque. Elle se dirige ensuite vers Naconne.

Un chemin large, entouré de fossés profonds, est aujourd'hui encore utilisable pour les marcheurs sur près de 2600 mètres. Un cliché IGN de 1976 montre le double fossé sur ce qui n'était pas encore l'autoroute A 72.

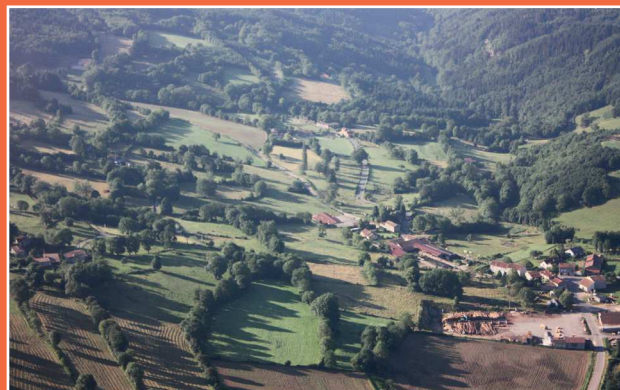
Cette variante remonte au nord et est fouillée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à La Croix Blanche sur la commune de Bussy-Albieux. La topographie actuelle est faite d'une zone humide avec de nombreux étangs. Ceci peut expliquer le tracé de la voie qui évite la zone humide.

Vincent Durand la retrouve et la fouille à La Croix Lugnier et Chez Pascal. Le GRAL fait des sondages au lieudit Paradis sur la commune de Saint-Martin-la Sauveté.

Les deux segments localisés en 2018 complètent la vue d'ensemble.

La variante sud a déjà été présentée dans les précédents bulletins du GRAL.

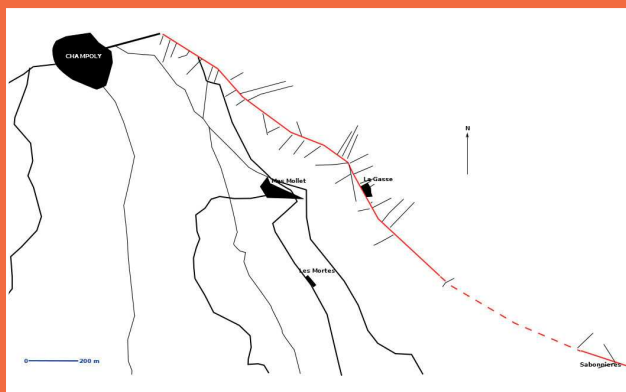
L'écrivain Montaigne raconte en 1581 son voyage dans le Forez. Il part de Lyon et traverse l'actuel département de la Loire jusqu'à Noirétable avant de se diriger vers l'Auvergne. Il passe par l'Hôpital-sous-Rochefort, bourg au riche passé antique.



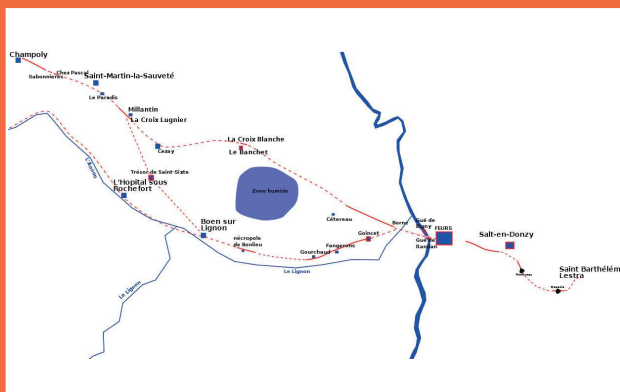
▲ Photo 3 | Voie d'Aquitaine à l'est de Champoly

Un texte de 1402 fait état d'une voie publique allant de Boen-sur-Lignon à Saint-Sixte (B 2016). Un autre texte de 1401 décrit une voie de Boen à la Sauveté (B 2016). Il était ainsi possible de relier les deux variantes. D'importantes découvertes antiques ont eu lieu au XIX<sup>e</sup> siècle sur la commune de Saint-Sixte. En 2011, des clichés avaient révélé un croisement de voie au sud de la Sauveté. Ce pourrait être le croisement entre cet axe et la variante nord de la voie d'Agrippa.

Ces éléments, confortés par le nombre conséquent de sites antiques le long des ces parcours, fait supposer l'antiquité de l'ensemble de ce réseau.



▲ Schéma 1 | Hypothèse de cheminement de la voie entre Saint-Martin-la-Sauveté et Champoly



▲ Schéma 2 | Hypothèse de deux variantes à la voie d'Agrippa

## PRÉCIEUX GRANGE NEUVE

Un segment de cette voie fut découvert en 2010. Après examen et découvertes d'autres éléments, cet axe avait semblé s'acheminer vers le port de Bouthéon.

Les clichés de 2018 confirment l'hypothèse et montrent que cette route rejoint une voie reliant de L'Hôpital-le-Grand à Saint-Romain-le-Puy. (Schéma 3)

L'examen des archives départementales semble montrer que le bac de Bouthéon et son port a probablement disparu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La raison de cet abandon n'est pas encore pleinement connue mais pourrait être liée à des inondations rendant l'utilisation du passage d'eau difficile.

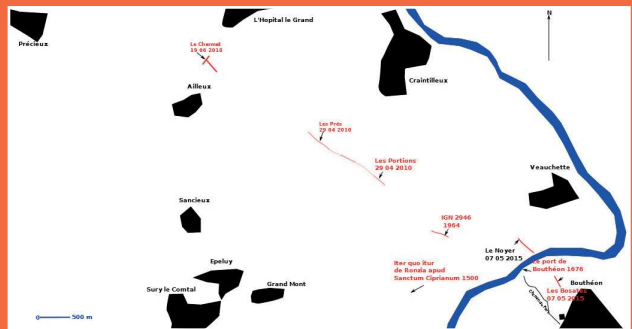
Le cliché (Photo 4) montre un croisement de cet axe avec une voie tendant de L'Hôpital-le-Grand avec Saint-Romain-le-Puy.

Rien ne permet à ce jour de dater ce chemin si ce n'est la disparition du port à une époque récente.



▲ Photo 4 | Croisement de voies à Precieux Grange Neuve

▼ Schéma 3 | Hypothèse de voie l'Hôpital le Grand La Rive





## SAVIGNEUX CHÂTEAU DE MONTROUGE

En 2009, était apparue à l'est du château de Montrouge sur la commune de Savigneux, une trace curviligne, identifiée comme un fossé. Cette trace était visible à chaque passage, signe de sa pérennité (Photo 6).

Un cliché IGN de 1979 montre qu'en fait, il s'agit bien là d'un fossé, plus large au nord entourant l'actuel château de Montrouge (Photo 5).

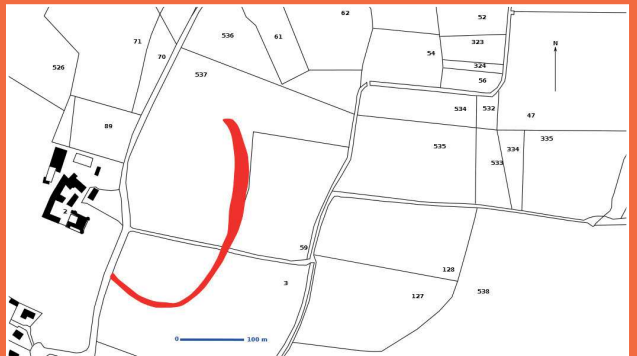
Le tracé du fossé semble couper le tènement du château actuel et lui serait donc antérieur.

Les seules mentions connues sur le bâtiment actuel sont récentes, XVII<sup>e</sup>, tout au plus.

On peut penser qu'une construction antérieure, voire très antérieure, vu l'absence de tout document, ait pu exister en cet endroit.



▲ Photo 5 | Fossé défensif à Savigneux Montrouge Source IGN 871 1979  
▼ Schéma 4 | Fossé d'enceinte du château de Montrouge



▼ Photo 6 | Fossé à Savigneux Montrouge



## VENDRANGES BOIS D'AVERNAY

Le cliché montre un ensemble de deux parcelles orientées quasi nord sud. La plus orientale mesure 80 m par 30 et la plus occidentale 60 m par 40, à l'ouest, un enclos fossoyé rejoint par ce qui pourrait être un chemin. Des traces de larges fossés sont visibles sans qu'il soit possible de relier ces observations au reste des traces.

Ces ensembles de deux à trois parcelles ont été déjà observés dans la Plaine du Forez. Deux parcelles à La Mure (Saint-Just-Saint-Rambert) en 2014, trois parcelles aux Buissonnées à Chalain-d'Uzore en 2014, deux enclos à Saint-Galmier La Vialliary en 2015.

Il pourrait s'agir là d'une organisation du territoire antique avec une petite ferme accompagnée de petites parcelles proches probablement dédiées à la culture.

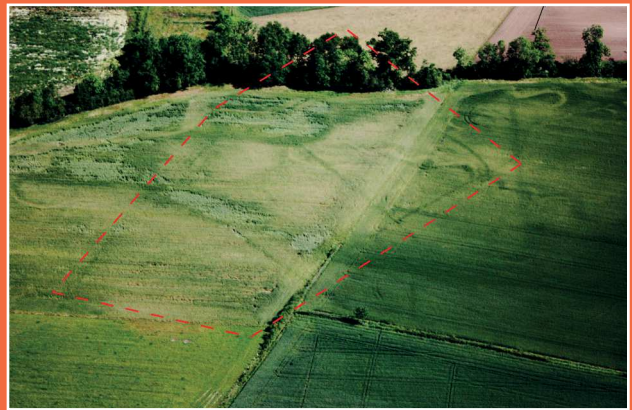
Les exemples rappelés ici sont tous proches de zones de ramassage de mobilier antique.

D'autres structures de même type (sur la commune de Coutouvre, par exemple) pourraient être rapprochées de cette typologie.



▲ Photo 7 | Vendranges Bois d'Avernav Source IGN 80 1965

▼ Photo 8 | Parcelle à Chalain-d'Uzore



▲ Photo 9 | Parcelle à Saint-Just-Saint-Rambert



▲ Photo 10 | Parcelle à Saint-Galmier



## LES MOTTES

Cette belle motte médiévale circulaire se situe au centre du lotissement de Sarcey sur la commune de Saint-André-d'Apchon. (Photos 11 et 12)

Ces structures, certainement médiévales, qu'en d'autres régions on date des Xe et XIe siècles ne semblent pas, de par leur position, avoir une fonction de défense de frontières.

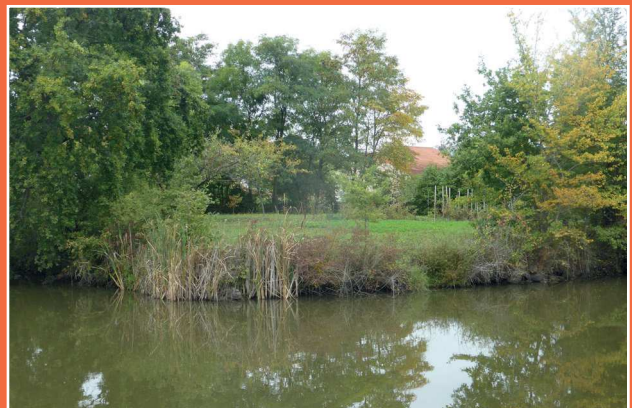
La vocation d'élevage de la plaine de Roanne a permis la conservation de certaines d'entre elles. Il en est différemment de la Plaine de Forez où les labours ont arasé ces petites élévations.

Dans un département voisin, la Saône-et-Loire, il semble que ces mottes aient eu, de par leur position le long de la limite des duchés du Forez, du Beaujolais et du Bourbonnais, une vocation plus militaire.

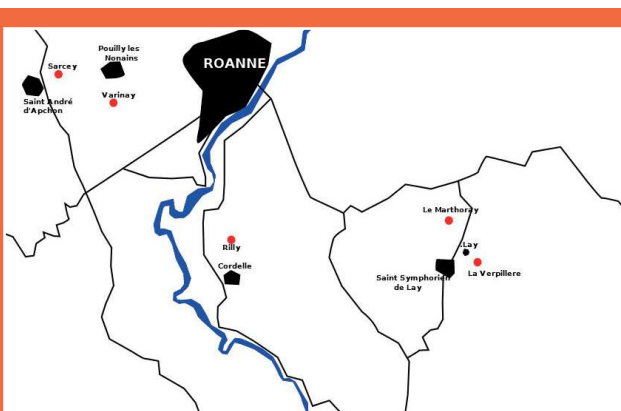
L'alignement des structures présentées ici (Photos 17 et 18) avec la commune de Melay (71) laisse penser à la protection d'une voie importante. Ces mottes ne se situent pas sur le département de la Loire mais appartenaient au comté du Forez et participaient à sa protection.



▲ Photo 11 | Motte de Sarcey à Saint-André-d'Apchon  
▼ Photo 12 | Motte de Sarcey vue du sol



▼ Photo 13 | Pouilly les Nonains Varinay



▲ Schéma 5 | Positionnement des mottes présentées dans cet article



▲ Photo 14 | Motte de Rilly à Cordelle

▼ Photo 16 | Motte de La Verpillere à Lay

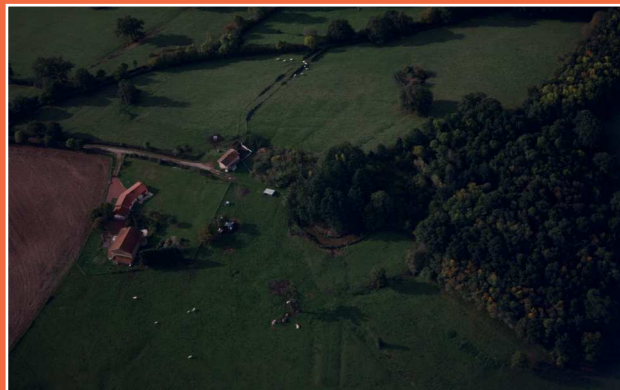


▲ Photo 15 | Saint-Symphorien-de-Lay Marthoray

▲ Photo 17 | Motte des Rondets à Melay



▲ Photo 18 | Les deux mottes de Cruzille à Melay



## BIBLIOGRAPHIE

Parrot Jean-François; (2013) "Prospection archéologique aérienne en plaine du Forez ; Contribution à l'étude de la voie antique d'Aquitaine", Regards sur l'archéologie, Actes de la journée d'étude du 5 novembre 2011, Recueil de Mémoires et Documents sur le Forez, La Diana, FRAL, 2013, p. 141-154.

Parrot Jean-François; (2015) « Prospections aériennes 2014 » in Bulletin du GRAL n° 25, 2015, p 32.

Parrot Jean-François; (2016) « Campagne de prospection aérienne 2015 » in Bulletin du GRAL n° 26, 2016, p.64.

Parrot Jean-François; (2016) « Campagne de prospection aérienne 2015 » in Bulletin du GRAL n° 26, 2016, p 66.

Vaginay Michel; (1978) « Inventaire archéologique de la Loire ; arrondissement de Roanne. Période de l'âge du Fer au Ve siècle », Mémoire de Maîtrise, Lyon, Université Lyon 2, 1978.

Durand Vincent; (1893-1894) "Voie romaine de Lyon à Clermont : découverte d'un tronçon de cette voie sur les communes de Saint-Martin-la-Sauveté et de Cezay", Bull. Diana, 7, 1893-1894, p. 85-88.

Montrobert Louis, Verrier Jacques; (1996) « Prospections effectuées à Saint-Martin-la-Sauveté sur le tracé de la voie d'Aquitaine » in Bulletin du GRAL n° 7, 1996, p 31.

Nimal Pierre de; (1994) « La voie aquitaine d'Agrippa de Lyon à Saintes », thèse, Université de Paris IV, 1994.

Parrot Jean-François; (2012) « Prospections archéologiques aériennes sur la plaine du Forez en 2011 » in Bulletin du GRAL n° 22, 2012 p 78.